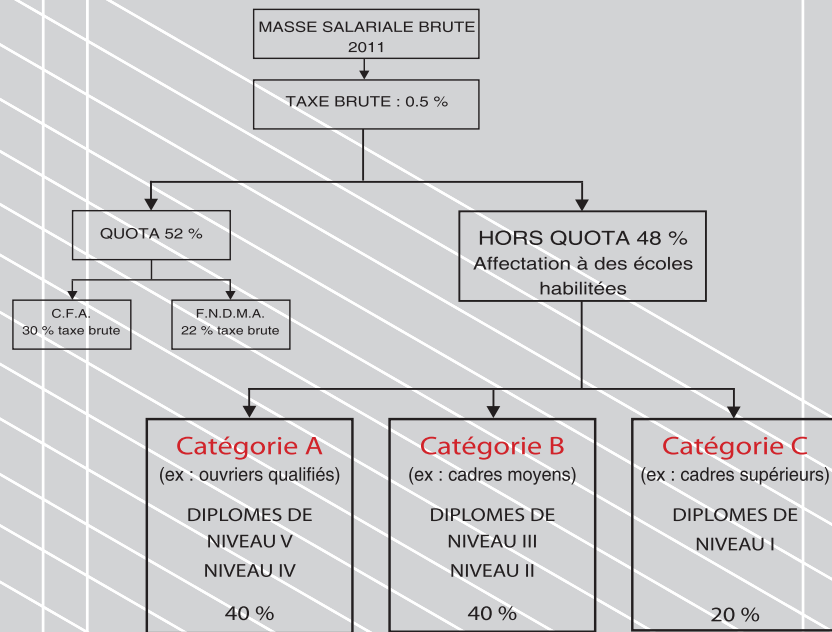


## Comment est répartie la taxe d'apprentissage ?



# TAXE D'APPRENTISSAGE

*Pour mieux former  
vos futurs collaborateurs*

## Comment verser votre taxe d'apprentissage à Univeria ?

Votre organisme collecteur (OCTA) vous transmettra un bordereau de versement sur lequel vous indiquerez nos coordonnées :

*Institut Univeria*  
27, rue turenne  
38000 GRENOBLE

Reprendre exactement cet intitulé

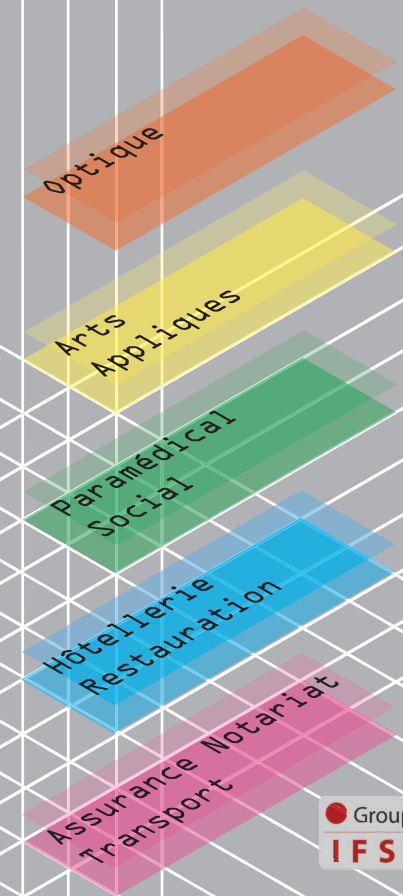
*Univeria est habilitée à percevoir sur les 3 catégories :*

Ⓐ - Ⓑ et donc, Ⓒ par cumul

**En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter  
notre département taxe d'apprentissage**

Sarah 04 76 46 90 55 / s.tisbo@univeria.fr

DATE LIMITE DE VERSEMENT LE 29 FEVRIER 2012



**Campagne 2012**

# Univeria est un acteur majeur de l'enseignement privé en Rhône Alpes.



Univeria forme chaque année 300 élèves, étudiants, stagiaire et compte, parmi son personnel, plus de 50 enseignants.

Univeria appartient au groupe IFSP qui représente 6000 élèves, étudiants sur le territoire national.



Les diplômes préparés au sein d'Univeria sont nombreux :

Prépas concours des écoles paramédicales & sociales, mise à niveau, titre professionnel, BTS...

et ce, dans les filières suivantes :

Arts Appliqués / Environnement / Hôtellerie, Restauration / Optique / Paramédical, Social, Prépas concours / Transport, Logistique / Assurance, notariat...



Univeria dispose de ressources pédagogiques importantes qu'il faut sans cesse renouveler

## VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST DÉTERMINANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXCELLENCE DE NOS FORMATIONS



Ce que la taxe a permis en 2011

- Poursuite de l'aménagement de nos salles informatiques.
- Modernisation de nos équipements.
- Ouverture de nouvelles formations.
- Accès facilité aux nouvelles technologies.
- Renouvellement du matériel optique.
- Création d'un nouvel atelier d'optique.



Ce qu'elle permettra en 2012

- Modernisation de nos équipements.
- Achat d'équipements techniques et professionnels.
- Rénovation salle d'architecture.
- Achat matériel informatique.

En attribuant la taxe d'apprentissage de votre entreprise à Univeria, vous participez activement à la réussite de nos projets.

Ainsi vous nous aiderez à mieux former vos futurs collaborateurs.

**MERCI !**

→ En 2011, plus de 70 entreprises ont versé tout ou partie de leur taxe d'apprentissage à Univeria.

Merci à toutes celles et ceux qui nous font confiance et qui contribuent ainsi au développement de l'Ecole.